

Syndicat canadien de la fonction publique

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7 (613) 237-1590, Fax/Téléc.: (613) 237-5508, cupemail@cupe.ca / courriel@scfp.ca / cupe.ca / scfp.ca

Octobre 2012

## À TOUS LES ORGANISMES DÉTENANT UNE CHARTE DU SCFP

## 3 DÉCEMBRE – LE SCFP LANCE UNE NOUVELLE CAMPAGNE EXCITANTE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES AYANT UN HANDICAP

Chères consœurs. Chers confrères.

La Journée internationale des personnes ayant un handicap a été instaurée par les Nations Unies afin de créer une sensibilisation, une compréhension et une action pour les droits légaux et sociaux des personnes ayant un handicap. Cette année, pour souligner le 3 décembre, le SCFP lance une campagne sur les droits des personnes ayant un handicap, parrainée par le Groupe de travail national des personnes ayant un handicap.

Les travailleuses et travailleurs ayant un handicap incluent les personnes ayant des handicaps physiques, mentaux et intermittents, ainsi que des troubles d'apprentissage. Ces handicaps peuvent être innés, s'être développés au fil du temps ou être le résultat d'un accident. Les statistiques du gouvernement montrent que près de 15 % des Canadiennes et des Canadiens souffrent d'un handicap, ce qui signifie qu'au SCFP environ 93 000 de nos 620 000 membres peuvent souffrir d'une certaine forme de handicap. Pour d'autres groupes qui revendiquent l'égalité, le taux est encore plus élevé.

Les travailleuses et travailleurs ayant un handicap ont des droits que le SCFP est engagé à protéger. Notre nouvelle campagne sensibilisera davantage les gens aux préoccupations des personnes ayant un handicap, créera des relations avec des organisations de défense des droits des personnes ayant un handicap et fournira des outils pour négocier et gérer nos conventions collectives afin que les droits de nos membres ayant un handicap soient compris et maintenus.

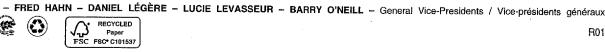
## Nous voulons que les membres sachent :

- que les travailleuses et travailleurs ayant un handicap ont légalement le droit de voir leur employeur adapter l'environnement de travail à leur handicap;
- que les mesures d'adaptation peuvent inclure des changements à l'environnement de travail physique et de la flexibilité quant aux tâches, aux affectations, aux horaires et autres conditions de travail;
- que les conseillères et conseillers syndicaux du SCFP et les comités de négociation appuient les membres ayant un handicap en négociant des dispositions sur les invalidités de courte durée, les invalidités de longue durée, les suppléments de traitement des travailleuses et travailleurs, la santé et la sécurité au travail et l'obligation d'adaptation;

.../2







• que chaque membre du SCFP pourrait exiger une certaine forme d'adaptation au cours de sa vie active. Les membres ayant un handicap ont souvent souligné ceci : « Nous sommes le seul groupe qui revendique l'égalité dont vous pourriez faire partie demain. »

Notre campagne mettra en vedette une nouvelle brochure sur les droits des personnes ayant un handicap et l'obligation d'adaptation, une série de fiches d'information et plus encore. Vous pourrez suivre la campagne et accéder à l'information en ligne. Consultez <a href="https://www.scfp.ca">www.scfp.ca</a> pour plus de détails.

Voici d'autres façons dont vous pouvez soutenir la campagne et les membres ayant un handicap :

- prenez part aux activités dans votre région afin de promouvoir la campagne et de sensibiliser davantage les gens sur les préoccupations et les droits des personnes ayant un handicap. Commencez par communiquer avec la personne membre de votre région au sein du Groupe de travail national des personnes ayant un handicap;
- êtes-vous une personne déléguée syndicale? Il y a deux ateliers de la série de cours pour les délégués syndicaux qui concernent les droits des personnes ayant un handicap : le premier concerne la création de lieux de travail bien adaptés et le deuxième les problèmes des travailleuses et travailleurs ayant un handicap;
- les membres du personnel du SCFP offrent également des cours sur l'obligation d'adaptation. Consultez votre conseillère ou conseiller à l'éducation pour connaître les cours offerts dans votre région;
- informez-nous des succès de votre section locale en matière de négociation sur les préoccupations des personnes ayant un handicap et aidez-nous à garder nos ressources pour la négociation de l'égalité à jour. Envoyez-nous un courriel à égalité@scfp.ca;
- travaillez à voir à ce qu'une personne ayant un handicap siège sur chaque comité de négociation. Toutes les structures de notre syndicat doivent refléter les personnes ayant un handicap;
- informez-vous et restez informés. Voici quelques ressources utiles sur le Web :
  - Conseil des Canadiens avec déficiences (ccdonline.ca/fr/),
  - o Groupe de travail canadien sur le VIH et la réinsertion sociale (hivandrehab.ca/FR/index.php),
  - Canadian Abilities Foundation (abilities.ca),
  - o Réseau d'action des femmes handicapées du Canada (RAFH) (dawncanada.net).

La contribution de toutes nos personnes membres est importante pour nous. Avec cette campagne, nous poursuivrons notre travail pour que le SCFP soit une organisation modèle et le porte-étendard de l'accessibilité et de l'inclusion.

Nous vous prions d'accepter nos salutations solidaires.

Le président national,

Le secrétaire-trésorier national,

**PAUL MOIST** 

CHARLES FLEURY

SEPB491